

Les cours peuvent, selon les besoins de chaque élève, se prolonger jusqu'à quatre ans. Des cours d'été sont donnés par certaines des institutions ci-dessus, par les universités et par divers groupements indépendants.

Les galeries d'art publiques des principales villes rendent de précieux services aux adultes et aux enfants. Classes du samedi pour enfants, visites accompagnées pour écoliers et adultes, causeries radiophoniques, conférences et, souvent, concerts, autant d'initiatives qui figurent aux programmes des diverses galeries d'art. Plusieurs font circuler dans les alentours des expositions ambulantes. Des organisations comme la *Maritime Art Association*, le *Western Canada Art Circuit*, l'*Art Institute of Ontario* et le *Queen's Art Circuit* ont été fondées pour exercer une action régionale. La Galerie nationale du Canada poursuit un programme analogue à l'échelle nationale. C'est le troisième des grands organismes ambulants en Amérique du Nord. Les principales galeries d'art sont:

Beaverbrook Art Gallery, Fredericton (N.-B.);
Musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal (P.Q.);
Galerie nationale du Canada, Ottawa (Ont.);
Public Library and Art Museum, London (Ont.);
Art Gallery of Toronto, Toronto (Ont.);
Art Gallery of Hamilton, Hamilton (Ont.);
Winnipeg Art Gallery, Winnipeg (Man.);
Norman Mackenzie Art Gallery, Regina (Sask.);
Edmonton Art Gallery, Edmonton (Alb.);
Calgary Allied Arts Centre, Calgary (Alb.);
Vancouver Art Gallery, Vancouver (C.-B.);
Art Gallery of Greater Victoria, Victoria (C.-B.).

Autres sociétés artistiques.—Les principales organisations artistiques d'intérêt national, à l'exclusion des musées et galeries d'art, comprennent:

L'*Association canadienne des dessinateurs industriels*;
Le Conseil des Arts du Canada;
Le Groupe canadien des peintres;
La Corporation canadienne des potiers;
La Corporation canadienne de l'artisanat;
L'*Association canadienne des musées*;
La Société canadienne des arts graphiques;
La Société canadienne des aquafortistes et des graveurs;
La Société canadienne des aquarellistes;
La Société canadienne des jardinistes et urbanistes;
La *Community Planning Association of Canada*;
La Fédération des artistes canadiens;
L'*Académie royale canadienne des Arts*;
L'*Institut royal d'architecture du Canada*;
La Société des sculpteurs du Canada.

La Galerie nationale du Canada.—Les origines de la Galerie nationale du Canada remontent à la fondation de l'Académie royale des Arts du Canada en 1880. Le marquis de Lorne, alors gouverneur général, qui avait proposé la fondation de l'Académie et y avait participé, lui a assigné la tâche d'établir une Galerie nationale au siège du gouvernement. Le marquis a choisi aussi un groupe de tableaux qui a formé le noyau de la collection. Jusqu'à 1907, la Galerie nationale relevait directement d'un ministre de la Couronne, mais cette année-là, se rendant au désir du public, le gouvernement a établi un Conseil consultatif des beaux-arts, composé de trois membres et chargé d'administrer les fonds octroyés à la Galerie nationale. Trois ans plus tard était nommé le premier conservateur professionnel.

En 1913, la Galerie nationale a été constituée en société par une loi du Parlement (S.R.C., chap. 186) et placée sous la direction d'un conseil d'administrateurs, nommé par le gouverneur général en conseil et chargé d'encourager le public à s'intéresser aux arts et de faire avancer les arts dans tout le pays. Ainsi dirigée, la Galerie a considérablement augmenté ses collections et est devenue une institution digne de renommée internationale. Aujourd'hui, l'administration de la Galerie relève du Secrétaire d'État. Le conseil d'administration, maintenant composé de neuf membres représentant toutes les parties du Canada, se réunit deux fois par an.